

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

Quel avenir pour les classes CHAM collège à Lyon ?

-- Conseil de Parents d'Élèves --

Publié le jeudi 27 mars 2014

Modifié le vendredi 4 avril 2014

Fichier PDF créé le mercredi 7 mai 2014

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Le CPAC (Conseil Pour l'Avenir du Conservatoire) s'associe au communiqué de la FCPE de Saint Exupéry. Il interviendra auprès de la direction du conservatoire et des autorités académiques afin que la qualité humaine et pédagogique soit préservée voire améliorée , dans l'intérêt des élèves , quelles que soient les décisions qui seront prises.

Inquiet des propos rapportés par les collégiens dans leurs familles, le conseil local FCPE Saint-Exupéry a demandé un entretien à Monsieur Baglan, l'Inspecteur d'Académie. Le 7 février 2014, il a donc informé officiellement les représentants des parents que ses services travaillent depuis deux ans au **transfert de toutes les classes CHAM au collège Jean Moulin pour la rentrée 2015**. La décision devrait être présentée en Commission Départementale de l'Éducation Nationale, instance consultative présidée par le préfet, dès juin 2014. Précisons ici, pour couper court à tout bruit de couloir, que la FCPE n'a aucun pouvoir décisionnaire et qu'elle n'a donc pas donné son accord à quoi que ce soit.

Monsieur Baglan est resté toutefois très évasif sur ce qu'il adviendra des enfants actuellement scolarisés en classes BILINGUES : quel cursus peut leur assurer une continuité pédagogique et où auront-ils la possibilité d'être réaffectés, avec quel soutien ? Rappelons par exemple qu'ils n'ont pas de cours de technologie. D'autre part ces enfants ont vraiment choisi de faire de l'allemand en intensif : quelles sont les solutions envisageables pour maintenir ce choix ?

A nos questions posées sur l'avenir de tout le collège Saint-Exupéry en général Monsieur Baglan a émis l'hypothèse suivante : le maintien éventuel du collège sans les CHAM. Comme un établissement peut difficilement continuer d'exister avec seulement 4 classes, d'autres classes, BILINGUES cette fois, pourraient être accueillies en construisant et utilisant des annexes du collège. Un projet d'agrandissement pour **transformer l'établissement en collège de secteur** a donc été évoqué car les deux autres collèges du secteur (Clément Marot et La Tourette) sont déjà saturés. Cela nécessiterait 5 ans de travaux durant lesquels le sort des élèves reste très flou.

Les enfants recrutés en 6ème dans les cursus BILINGUES, CHAM et les ULIS à Saint-Exupéry pour la rentrée 2014 doivent-ils se préparer à ne passer qu'une année dans l'établissement ? Qu'en est-il des élèves déjà scolarisés ? Quelles informations l'Éducation Nationale et la Ville de Lyon ont-elles prévu de donner aux familles, et quand ? La scolarisation d'un enfant dans tel ou tel collège ne s'improvise pas du jour au lendemain. **Remettre en cause une structure publique qui donne d'excellents résultats et obliger des élèves à se déplacer** sans garantie de trouver la même qualité ailleurs n'est pas une amélioration du système éducatif pour tous les enfants. Le souci d'égalité consisterait au contraire à faire bénéficier de plus en plus d'enfants, dans tous les établissements, en prenant exemple sur ce qui marche et en y affectant les moyens nécessaires, de conditions d'apprentissage optimales. _Le conseil local FCPE Saint-Exupéry s'interroge sur les conditions et la poursuite de scolarité de tous les enfants du collège. Un vrai projet pédagogique fonctionne actuellement dans cet établissement, **la FCPE souhaite une continuité de la qualité des cursus de tous les enfants.**

Le conseil local FCPE Saint-Exupéry demande que le débat devienne public, collectif et transparent. **Les parents, acteurs de l'éducation, veulent être associés à cette réflexion.** Le conseil local FCPE Saint- Exupéry sera attentif au devenir des élèves scolarisés.